



EUSKALTZAINDIA

REAL ACADEMIA DE LA LENGUA VASCA
ACADÉMIE DE LA LANGUE BASQUE

EUSKALTZAINDIA

ACADÉMIE DE LA LANGUE BASQUE

AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE

Bayonne,

12-09-2016

EUSKALTZAINDIA

AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS BASQUE

Bayonne, le 12-09-2016

Par lettre du 11 juillet 2016, Madame Caroline Phillips, présidente du Conseil de Développement du Pays Basque, nous demandait de prendre position sur l'avenir du Conseil de Développement devant les échéances annoncées pour un avenir proche concernant les trois provinces du Labourd, Basse-Navarre et Soule dans la collectivité territoriale désignée comme « Communauté d'agglomération Pays Basque », dans le cadre de l'EPCI.

Dans ces circonstances, Euskaltzaindia qui n'est pas membre du Conseil de direction du Conseil de Développement du Pays Basque et ne dispose que de la présence de Jean-Baptiste Coyos, comme membre du Collège des personnalités qualifiées, a décidé d'intervenir dorénavant plus visiblement afin de faire part de ses points de vue et propositions. Ce texte repose donc sur une confiance raisonnée dans l'avenir.

Ce document reprend en partie le contenu de la lettre que nous avons envoyée au mois de mai 2016 à Monsieur Jean-Claude Iriart, Président du Syndicat intercommunal de soutien à la culture basque, mais propose aussi une réflexion sur la place et le développement de la langue basque à partir de la nouvelle structure EPCI et de ce que sera le Conseil de Développement.

Situation administrative et prérogatives d'Euskaltzaindia

Euskaltzaindia rassemble trente académiciens titulaires, de part et d'autre de la frontière (actuellement sept membres sont de citoyenneté française), qui représentent tous les territoires de langue basque et leurs variétés du biscayen au souletin. Cette présence de représentants de tous les territoires existe depuis la naissance de l'institution quasi centenaire, puisque Euskaltzaindia va célébrer ce centenaire en 2019. Il ne fait pas de doute

que cette articulation transfrontalière avant la lettre constitue une aide à l'examen global de la situation de la langue basque mais aussi à la constitution d'outils favorables à son développement et à la formulation de recommandations d'ordre sociolinguistique tout en tenant compte des particularités historiques, administratives, sociales et politiques de chacun des territoires mais aussi de la logique des politiques transfrontalières y compris au sein de plus vastes territoires tels que la Nouvelle Aquitaine, Euskadi et la Navarre.

Euskaltzaindia est financée en Pays Basque Sud par le Gouvernement espagnol, le Gouvernement basque, le Gouvernement de Navarre, les Députations de Biscaye, Guipuzcoa et Alava. Au Pays Basque Nord, Euskaltzaindia reçoit une subvention actuellement stable délivrée par l'Office public de la langue basque, sans compter l'aide donnée par des municipalités et quelques entreprises. Cette part du budget est fixe depuis quelques années et compte environ pour 5% du budget global d'Euskaltzaindia.

Au Pays Basque Sud, le décret royal du 26 février 1976 reconnaît l'Académie de la langue basque comme institution académique dans les territoires d'Alava, Biscaye, Guipuzcoa et Navarre. Aussi bien l'Académie est dans la communauté autonome d'Euskadi « l'institution consultative officielle » en matière de langue basque, conformément à l'article 6.4 du Statut d'Autonomie de la Communauté Autonome Basque.

En Navarre, cette même qualité d'institution consultative officielle est reconnue par la loi forale sur le basque n° 18/1986 du 15 décembre qui stipule : « En ce qui concerne les conséquences de la mise en œuvre des normes linguistiques, l'Académie de la langue basque sera l'institution consultative officielle et c'est à elle que les pouvoirs publics demanderont les rapports et règlements nécessaires à l'accomplissement de cette loi. ».

Au Pays Basque Nord, l'Académie de la langue basque est reconnue par la République française depuis 1995 comme établissement d'utilité publique. Lors de sa réunion du 21 décembre 2006, le Conseil d'Administration de l'Office public de la langue basque a précisé ceci dans son projet de politique linguistique : « L'Académie de la langue basque - Euskaltzaindia, institution chargée de veiller à la qualité de la langue et d'établir les normes linguistiques, a joué un rôle fondamental dans la nécessaire adaptation de la langue et continue d'œuvrer dans ce sens. Dans son domaine de compétence, Euskaltzaindia sera

l'interlocuteur de référence sur lequel s'appuieront les dispositifs opérationnels mis en oeuvre par l'Office public. ».

Euskaltzaindia considère que cette fonction de référent quant à la qualité de la langue et aux normes linguistiques doit être prise en compte par les nouvelles structures signalées dans le document du CDPB. Nous le redisons dans la conclusion.

Euskaltzaindia et les lignes de force proposées pour le futur CDPB

Si nous en revenons au document du Conseil de Développement intitulé « Quel avenir pour le Conseil de Développement du Pays Basque » (10 pp.) nous acceptons la plupart des observations qui y sont portées.

Les observations, axes, projets du CDPB sont à envisager dans le cadre d'une société plurielle, fait que nous ne mettons pas sous le boisseau même si nos propositions sont orientées sur l'avenir de la langue basque et des bascophones actuels et futurs.

En ce sens nous considérons que les **trois missions principales** du CDPB, comme l'ouverture d'un espace de dialogue, la mobilisation des expertises, la co-construction de projets de territoire et de contrats de développement sont des axes justes. Pour notre part, nous déclarons que le domaine de la langue basque mérite des expertises approfondies dans lesquelles Euskaltzaindia elle-même, ou par le réseau de spécialistes qu'elle peut mobiliser, désire contribuer avec sérieux.

Nous acceptons les **trois caractéristiques** fonctionnelles du CDPB en espérant qu'Euskaltzaindia y acquerra une meilleure représentation et toute sa légitimité sans doute par un travail plus visible reconnu de tous.

Le document cite un **laboratoire d'idées** sur diverses questions telles que déchets, foncier, économie, langue, culture, transfrontalier, montagne. Nous y ajouterons la formation.

Ici Euskaltzaindia veut contribuer de deux manières aux projets cités dans le document : d'une part par son souci de la présence de la langue basque dans toutes les sphères de la société, d'autre part par sa production d'outils favorables au développement de la langue. Ainsi sur toutes ces questions indiquées ci-dessus, Euskaltzaindia veut apporter son expertise sur la présence de la langue basque et la qualité de cette langue. C'est ainsi par exemple que la formation ne relève pas directement de l'Académie, mais elle est concernée par contre par les ouvrages pédagogiques, la place du basque dans les diverses structures d'enseignement, les résultats obtenus dans les formations quant à l'usage et la qualité de la langue, etc. De manière différente, si la montagne constitue un autre axe de travail du CDPB nous avons proposé un projet dans le programme Leader, relatif au lexique pastoral en basque, projet refusé sans doute parce que d'ordre linguistique et non pas économique, mais dont la pertinence nous paraît toujours actuelle. Notre intention n'est pas de dicter aux responsables du domaine les priorités en termes d'économie durable ou de développement mais il nous apparaît légitime (et à financer) d'aider à la permanence de la langue basque dans l'activité pastorale tout comme dans d'autres vocabulaires techniques et vocabulaires spécialisés expertisés par Euskaltzaindia.

Sur certaines de ces questions, et de manière plus précise, comme langue, culture, transfrontalier, cette expertise ne portera pas que sur la langue mais sur le contenu des programmes à mettre en place.

Les observations faites par les juristes sur la loi NOTRe nous paraissent justifier en effet que le CDPB puisse devenir un **pilier de la démocratie participative** locale au sein de l'EPCI.

Sur l'avenir, et en réponse aux questions formulées par le document en p. 8, nous pensons que les questions touchant aux domaines culturel et linguistique doivent faire partie des compétences de l'institution nouvelle et de la loi NOTRe. Dans son domaine, Euskaltzaindia est particulièrement sensible aux points suivants que le document met aussi en relief :

- Politique publique de l'EPCI sur **l'enseignement supérieur et la recherche** : le développement de la langue basque est dans la criante nécessité d'un développement de la recherche universitaire qui accroisse la masse critique des centres actuels tels que l'université et les centres de

recherche (IKER, UBM et UPPA en premier lieu) avec lesquels Euskaltzaindia a l'intention de procéder à des conventions et partenariats sur lesquels nous revenons plus loin. L'accroissement des forces et compétences de niveau universitaire en Pays Basque Nord nous paraît être un corollaire tout aussi évident, tant la matière grise locale nous semble indispensable au bon développement du territoire. Il va de soi que l'exode des jeunes diplômés n'est pas sans conséquence et nous concerne.

- Partage des stratégies avec les acteurs locaux pour l'élaboration d'un **projet culturel** du territoire dans lequel culture et langue basques aient toute leur place.
- Animation du débat public sur les **territoires de proximité** : on pense en particulier à l'articulation entre la côte et l'intérieur du pays et les conséquences en termes culturel et linguistique.
- Traitement de sujets à valeur **sociétale** sur le rôle des **anciens** (dont ceux bascophones) dans les années qui viennent, liens entre culture urbaine et monde rural subsistant.
- Même si le document ne l'évoque pas directement, il nous semble nécessaire, hors de toute discrimination sur l'origine des arrivants en Pays Basque, de prévoir les mesures en faveur de l'**apprentissage massif** de la langue basque avec toute la logistique nécessaire pour les organismes chargés d'une telle responsabilité.

Sur la liste des acteurs avec qui le CDPB devrait travailler à l'avenir, Euskaltzaindia se présente comme un des interlocuteurs désireux de collaborer avec le CDPB et comme un organisme soucieux de faire intervenir les artistes, écrivains, créateurs, toutes personnes dont l'apport est souhaitable dans l'avenir le plus immédiat.

Nous pensons avoir fait comprendre dans les lignes qui précèdent notre souci de voir les axes et modes de travail prévus par le CDPB se développer démocratiquement et avec force. Il est temps dans ce qui suit de présenter les modalités de notre participation au CDPB afin de répondre aux questions du document, p. 10.

Contributions, engagements, projets d'Euskaltzaindia

Euskaltzaindia souhaite continuer le travail qu'elle mène jusqu'à présent sur l'ensemble du territoire de la langue basque mais, pour ce qui concerne le Pays Basque Nord, en le rendant plus visible et en le renforçant de manière à ce qu'un saut quantitatif et qualitatif soit manifeste dans la situation de la langue basque. Il va de soi que cet effort ne reposera pas que sur Euskaltzaindia mais celle-ci ne doute pas que l'articulation avec les autres organisations et acteurs, en particulier dans le domaine culturel et linguistique, se fera sans anicroche. Il est de fait que diverses recommandations que nous pouvons formuler seront à travailler autant ou davantage par d'autres organisations que la seule Euskaltzaindia.

D'autre part, si le champ d'action d'Euskaltzaindia est transfrontalier, il sera nécessaire de procéder à des **efforts particuliers en Pays Basque Nord** en fonction des nouvelles possibilités qui s'offriront à Euskaltzaindia de proposer une réflexion adaptée au Pays Basque Nord et sa situation sociopolitique, des outils spécialement adaptés à la réalité linguistique, une collaboration soigneuse qui sache s'accorder avec les autres acteurs et institutions, le tout selon un rythme de travail scandé par les diverses échéances qui accélèrent la mise en place d'une politique linguistique plus efficace et maîtrisée.

La contribution d'Euskaltzaindia va reposer donc sur l'amplification des activités et la création d'autres champs. Nous procédons ici à un rapide rappel des activités déjà en place afin que le CDPB puisse mieux juger des interactions souhaitables et faisables dans l'avenir immédiat.

Euskaltzaindia fonctionne essentiellement dans trois domaines, celui de l'**activité académique** proprement **scientifique**, celui de l'activité de **défense et développement de la langue** et enfin celle de **commissions structurelles**. S'y ajoutent une série de services de l'Académie, essentiellement installés dans son siège à Bilbao avec des délégations à Saint-Sébastien, Vitoria, Pampelune et Bayonne. Des réunions mensuelles permettent aux académiciens de suivre l'avancement des travaux, les commissions spécialisées étant convoquées à un rythme plus soutenu.

L'activité scientifique de l'Académie se manifeste par la production d'ouvrages qui sont destinés à être des outils de référence pour la langue basque :

- En **lexicographie**, l'Académie a publié naguère un gros dictionnaire général intitulé **Orotariko Euskal Hiztegia** [Dictionnaire général basque], ouvrage monumental en 16 volumes, consultable sur internet, qui est en train d'être complété par des ouvrages tels que le **dictionnaire d'Euskaltzaindia** qui va paraître en fin d'année 2016, en version papier et version électronique, et dans lequel la métalangue sera la langue basque. Il faut y ajouter la publication très attendue du premier volume d'un **dictionnaire étymologique** qui sera le premier digne de ce nom en domaine basque. Cette activité s'intéresse aussi à la constitution d'un **observatoire du lexique contemporain**. Nous faisons remarquer que ces travaux bénéficient du savoir des universitaires, dont les académiciens eux-mêmes, mais aussi de groupes spécialisés comme UZEI, Elhuyar, IXA. Les textes qui nourrissent les **corpus** lexicaux sont fournis par les divers moyens de communication et les éditeurs. Une observation s'impose sur la faiblesse relative du Pays Basque Nord. Nous souhaitons aborder ce point au sein des nouvelles structures du Pays Basque Nord pour que les variétés basques de ce côté de la frontière et leurs locuteurs soient mieux représentés dans les corpus constitués. D'une part au niveau des **chercheurs et spécialistes du Nord** dont nous souhaitons accroître la participation et d'autre part au niveau des producteurs de textes basques pour qu'ils soient intégrés en plus grande proportion dans les corpus. Déjà faible en proportion, il serait regrettable que cette proportion de la production du Pays Basque Nord soit encore affaiblie pour des raisons d'accessibilité à ces textes. Euskaltzaindia a développé une série de conventions pour assurer ce lien mais l'effort est à poursuivre avec des moyens plus amples.
- Sur le plan **grammatical**, une commission travaille sur les grandes lignes de la grammaire de la langue basque et plusieurs tomes ont déjà paru. Pour le Pays Basque Nord, Euskaltzaindia a voulu mettre en route un programme pour que ces travaux grammaticaux (dont certains proposent des normes d'usage correct) et plus généralement toute la trajectoire qui a permis l'émergence du basque standard, soient plus aisément accessibles

pour les locuteurs du Pays Basque Nord selon une dialectique très intéressante qui se soucie aussi bien des règles essentielles de la langue que des variations locales des parlers du Pays Basque Nord. Si un tel projet présenté devant le CDPB il y a quelques mois n'a pas été accepté, nous pensons que les mois qui viennent permettront de mieux faire apparaître sa nécessité. Ce projet comptait sur la création d'un site internet dédié. Un site appelé JAGONET existe cependant qui permet aux locuteurs de s'informer sur les règles linguistiques, pour éviter une bonne part de l'insécurité linguistique. Ce site est en cours de rénovation et nous souhaitons que les citoyens du Pays Basque Nord puissent accéder à un site rendu convivial, en attendant le site particulier dont nous avons parlé ci-dessus. Ce travail de normativisation ou codification est indispensable à l'avenir de toute langue moderne.

- Si Euskaltzaindia est légitimement soucieuse de l'unité de la langue, elle n'en étudie pas moins aussi toutes ses variantes en ayant financé un gros **atlas linguistique** (sept volumes parus sur 12 prévus). Ce travail commence à être connu ci et là mais surtout il a permis la constitution d'une énorme base sonore de plus de 4000 heures dont il nous apparaît nécessaire de tirer profit. Ici encore, Euskaltzaindia avait proposé en ce sens auprès du CDPB un projet sur **l'oralité**, basé en partie sur ce gisement d'enregistrements auprès de locuteurs natifs. Nous croyons que tant du point de vue linguistique qu'encyclopédique, un tel projet, remanié, intéresse les locuteurs dont ceux apprenant un basque surtout scolaire et non hérité. Leur mérite est grand mais leur exposition à des textes oraux fournis par des locuteurs dits « traditionnels » nous paraît digne d'appui. L'Institut culturel basque pourrait collaborer à un tel projet dans lequel l'information n'est pas strictement linguistique mais fournit un contenu riche du point de vue encyclopédique et donc sur le patrimoine immatériel. Cela pourrait se faire en partie du moins au sein du projet Ethnopôle. De plus le projet de l'atlas linguistique est aussi accompagné par une commission des dialectes dont une des missions est de proposer l'enrichissement du basque unifié par des formes dialectales ; Euskaltzaindia veut poursuivre ce travail en pouvant compter sur une

représentation plus affirmée des dialectes du Nord qui font actuellement figure de parent pauvre dans ce projet.

- En **toponymie**, le Pays Basque Nord voit formulée une demande de plus en plus foisonnante, tant de la part des particuliers que des collectivités locales. L'Académie de la langue basque a signé une convention avec **l'Institut Géographique National** et son antenne de Saint-Médard-en-Jalles, Euskaltzaindia est véritablement confrontée à un désir très marqué pour assurer une bonne qualité des nombreux toponymes existants ou à créer sur le territoire. Or cette activité exige l'accumulation serrée et très organisée d'une documentation historique ou géographique fort chronophage, et en même temps une rapidité d'exécution compatible avec les exigences des responsables politiques ou administratifs. Euskaltzaindia est prête à continuer dans cette activité, dont la formation des techniciens de la langue, mais aura nécessairement besoin de moyens en personnel qualifié pour répondre raisonnablement à ces questions dont l'importance symbolique n'échappe à personne dans le paysage linguistique. Euskaltzaindia dispose d'un personnel chargé de nourrir la base de données ECO à partir d'une vaste documentation historique dont celle touchant aux provinces de Labourd, Basse-Navarre et Soule. Nous pensons que le CDPB, l'OPLB et l'IGN verront l'urgence de la mise en place de structures efficaces. Nous proposons pour cela de **resserrer les problèmes de méthodologie pour la procédure d'intégration des toponymes basques**, le développement et le suivi des bases de données d'Euskaltzaindia et ses modalités de consultation, l'échange d'informations avec les organismes concernés, la création d'un site web enfin, le tout accompagné de journées de réflexion sur la toponymie d'un point de vue plus théorique.
- La **littérature** constitue un autre champ important des activités scientifiques d'Euskaltzaindia et dans lequel le Pays Basque Nord est assez bien représenté tant pour la littérature populaire (contes, chansons populaires, proverbes, improvisateurs) que dans la littérature savante. L'effort porte actuellement en particulier sur une histoire de la littérature basque (plusieurs volumes parus et à paraître), un dictionnaire littéraire, outre divers colloques sur des écrivains ou genres en particulier. Nous

proposons une réflexion sur la production d'ouvrages en Pays Basque Nord, production que depuis plusieurs années Euskaltzaindia propose avec l'appui financier dédié de l'OPLB. Sans doute d'autres formes sont aussi à penser comme la réorganisation de concours littéraires, y compris chez les jeunes, pour lesquels nous constatons un recul de la participation des jeunes bascophones du Pays Basque Nord, pour diverses raisons qu'il nous incombe de mieux examiner avec d'autres institutions, dont celles scolaires. Nous ne pouvons quitter ce secteur de la littérature sans rappeler que depuis quelques années, sous la direction de B. Atxaga, académicien titulaire, Euskaltzaindia publie une revue littéraire appelée *Erlea* [L'abeille] dont peuvent faire leur miel les lecteurs bascophones cultivés et dans laquelle écrivent divers écrivains du Pays Basque Nord. Enfin, en collaboration avec l'organisation ONCE, Euskaltzaindia a commencé à proposer à destination des aveugles la version en braille d'ouvrages littéraires basques. Dans le même ordre d'idées, Euskaltzaindia souhaite ouvrir le secteur des livres sonores.

- Depuis quelques années, en raison de l'étude nécessaire de la normalisation souhaitable pour les langues dont le statut est fragile, Euskaltzaindia a développé un programme sur **l'histoire sociale de la langue basque**. Ce travail n'est pas à confondre avec une grammaire historique de la langue mais il étudie les relations entre les changements historiques dans la société basque et leur influence éventuelle sur la langue, que ce soit la Renaissance, la Révolution française, les guerres du 20^{ème} siècle, l'arrivée du numérique etc. Nous avons besoin que les riches informations concernant le Pays Basque Nord puissent être traitées de façon satisfaisante en faisant appel aussi à des experts locaux. Six forts volumes ont paru et sont à paraître. L'un d'entre eux détaille la méthodologie suivie par ce vaste projet qui fournira des outils de travail de référence.
- En ce qui concerne la **terminologie**, Euskaltzaindia mène une série de recherches et propose des termes susceptibles d'être acceptés par l'ensemble des locuteurs cultivés. Nous proposons pour le Pays Basque Nord de procéder à un choix des priorités des domaines terminologiques à outiller, à la proposition des critères des choix

techniques, au choix de ces termes et à leur mise à disposition, ainsi qu'à un suivi de leur degré d'acceptation et de réussite. Nous pensons en particulier aux lexiques techniques des métiers pour lesquels nous souhaitons travailler avec les organismes concernés dont la Chambre des Métiers. Euskaltzaindia serait le chef de file de ce groupe de travail en liaison avec le centre pédagogique Ikas et l'OPLB.

- Euskaltzaindia dispose à ce jour d'une commission dans la section de défense et développement de la langue (voir plus loin) qui travaille sur la **qualité de la langue**. Les plaintes et lamentations sont récurrentes qui nous parviennent sur ce point : tout en faisant la part des palinodies habituelles sur la dégradation de la langue (comme pour la plupart des autres langues), il est certain que les difficultés de la transmission intergénérationnelle, l'alphabétisation insuffisante, les conséquences néfastes de la diglossie (qui ne sont pas sans évoquer les phénomènes connus ailleurs comme *death language*) ont pour conséquence une érosion linguistique aisément constatable. Euskaltzaindia souhaite se donner les moyens, avec d'autres structures, avec les professionnels des moyens de communication, pour renforcer ce secteur et faire un diagnostic actualisé, proposer des remèdes et organiser des formations ad hoc. Nous avons le projet d'appuyer ce domaine de la qualité de la langue par la réalisation d'un guide adressé plus particulièrement aux bascophones du Pays Basque Nord. Ce document devrait aider à mieux comprendre l'histoire et les normes du basque standard et l'accès aux informations de référence. Cela suppose un travail d'ordonnancement, de réécriture, de mise en ligne pour lequel Euskaltzaindia sollicitera une aide. En tant que référent sur la qualité de la langue, elle est amenée à donner son avis et ses corrections sur une partie de la production en langue basque, et ce de façon organisée avec IKAS. Ce secteur est à renforcer. De plus, ces travaux relèvent souvent de la traduction. Nous proposons que l'EPCI propose et appuie la mise en route d'une filière consacrée à la **traduction** en fonction des besoins du Pays Basque Nord. Enfin, et en écho à des demandes fréquentes, nous souhaitons la mise en route d'un pôle consacré à la communication orale en basque dont le manque se fait cruellement sentir. Ces considérations sur la qualité de la langue nous mènent à penser à la nécessité de mettre en place

avec les organismes concernés une échelle de seuils de connaissance de la langue basque. Depuis quelques années, Euskaltzaindia n'est plus responsable du diplôme EGA mais se déclare intéressée par une réflexion sur les résultats obtenus par l'alphabétisation ou la scolarisation en basque et sur la meilleure manière de les rendre visibles voire incitatifs pour les lauréats, et riches d'enseignements pour nous.

Les activités en cours signalées ci-dessus reposent sur les **structures** de l'Académie. Le **personnel** est essentiellement basé à Bilbao et fait fonctionner au mieux l'ensemble de l'Académie, une délégation étant ouverte à Bayonne dans un local mis à disposition par la municipalité de Bayonne. Pour les structures, d'une part, l'Académie dispose d'une **bibliothèque** importante à Bilbao et d'un fonds d'archives. Au Pays Basque Nord, nous sommes disposés à apporter notre expertise pour le sauvetage, la numérisation et le catalogage de fonds privés dont la perte par négligence ou destruction n'est pas inenvisageable. Euskaltzaindia ne considère pas comme condition sine qua non de disposer de la matérialité de ces documents mais argue pour leur conservation au moins en copie, consultable pour les chercheurs ou le grand public dans le respect de la déontologie en vigueur. D'autre part, une autre commission est consacrée aux Nouvelles Technologies de l'Information (**NTI**) dont certains produits ont été cités plus haut. Euskaltzaindia s'engage à rendre plus efficaces ces services pour les citoyens du Pays Basque Nord, tant en toponymie qu'en codification et informations générales sur la langue. Les liens avec les autres organismes spécialisés (dont l'Université, les organismes de recherche, les fonds documentaires, les sociétés savantes, médiathèques et musées) seront resserrés. En particulier, nous proposons que dans l'EPCI, et en symbiose avec les médiathèques et le service des Archives départementales, une réflexion soit menée sur les divers fonds et sur leur visibilité.

Dans l'ensemble de ces activités, les experts/expertes sont ceux/celles de l'Académie ou bien des enseignants-chercheurs ou professionnel(le)s des domaines. Nous souhaitons qu'Euskaltzaindia participe à la réflexion sur la constitution de **structures de recherche fortes** en Pays Basque, en particulier en sciences humaines et sociales, mais pas seulement. Euskaltzaindia fait siennes les revendications pour le renforcement des structures universitaires en Pays Basque Nord. Concrètement, si Euskaltzaindia a développé des conventions avec

l'Université du Pays Basque (EHU) à Vitoria ou Bilbao, nous souhaitons développer, avec le soutien de l'EPCI, des **partenariats** avec les universités de Bordeaux, Michel de Montaigne, Université de Pau et des Pays de l'Adour, voire les universités de Toulouse travaillant sur le domaine pyrénéen dans son ensemble. Des prix remis aux meilleures thèses sont remis chaque année outre Bidassoa auxquels nous voudrions que participent des étudiants du Pays Basque Nord. Plus concrètement, au niveau individuel, Euskaltzaindia a créé le **statut de jeune chercheur** sur des projets scientifiques menant à la thèse, le chercheur disposant outre son/sa directeur/trice universitaire d'un référent de l'Académie. Euskaltzaindia souhaite mettre en marche en Pays Basque Nord cette possibilité. Au niveau collectif, Euskaltzaindia souhaite prendre part à des **projets scientifiques** (ANR ou Aquitaine-Euskadi) avec les structures de recherche telles que le CNRS.

Ayant tracé à grands traits les programmes que nous voulons développer quant à l'activité scientifique d'Euskaltzaindia, nous devons aborder le travail prévu par la section dite de **développement et défense de la langue** dont le souci essentiel est la sauvegarde de la langue basque et l'examen de son statut.

De ce point de vue Euskaltzaindia est prête à apporter la collaboration la plus active qui soit quant à la politique culturelle, linguistique, économique du territoire, en proposant la compétence de ses experts et de son réseau de ressources de part et d'autre de la frontière. D'autres organismes, à commencer par l'OPLB, l'ICB disposent de contacts suivis avec les structures dans l'Etat espagnol et Euskaltzaindia peut jouer dans ce domaine un rôle de **facilitateur** dans la plupart des domaines qui feront partie des compétences de l'EPCI.

Euskaltzaindia fait sien le **diagnostic** qui indique que la santé de la langue basque diffère fortement entre les situations de la Communauté Autonome Basque, la Navarre et le Pays Basque Nord. Au prix d'une politique linguistique assumée depuis plusieurs décennies, et sans verser dans aucun triomphalisme, il faut noter que le nombre de bascophones a augmenté dans la Communauté Autonome Basque. Par contre, il ne cesse de baisser en Pays Basque Nord et des **mesures essentielles** s'imposent si l'on ne veut pas assister au **stade terminal de la langue**. Si la normativisation à laquelle travaille

Euskaltzaindia fournit et fournira les outils nécessaires à la langue, une réflexion sur la normalisation de la langue s'impose en revanche en Pays Basque Nord, à laquelle Euskaltzaindia est prête à collaborer avec les acteurs sociaux et les institutions dont l'EPCI.

La question de l'officialité

Nous devons ici évoquer une question dont nous savons qu'elle aborde des points d'ordre idéologique, juridique, politique, administratif, voire psychologique mais dont nous ne pouvons faire l'économie. Il s'agit d'une réflexion salutaire et renouvelée sur **l'officialisation** de la langue basque.

Nous proposons que la nouvelle structure mise en place considère avec sérieux les enjeux de l'officialisation de la langue basque. Cela passe par un examen des avantages (ou inconvénients éventuels) de l'officialisation d'une langue dans divers contextes européens, y compris celui de la Communauté Autonome d'Euskadi, de Communauté Forale de Navarre, voire de la Communauté Autonome de Catalogne. Il faudra y joindre l'examen des conséquences d'une telle officialisation dans les diverses sphères administratives, les contrats, concours, appels d'offre. Toute une série de contacts et d'échanges entre les divers acteurs de l'EPCI sera à organiser. Bien entendu et compte tenu des difficultés prévisibles pour que l'officialisation de la langue puisse franchir les divers obstacles juridiques potentiels dont la République française n'est pas avare, il nous faudra mener un travail rigoureux et souple auprès des juristes et des divers facilitateurs qui feront en sorte qu'officialisation il y ait, au-delà même des étiquettes qui pourront être données au processus. Il faudra trouver une solution qui tienne compte de l'article 2 de la Constitution : *La langue de la République est le français*, ainsi que de l'article 75-1 : *Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France*.

L'officialisation d'une langue ne doit pas être un tabou, un repoussoir ni un étendard en soi. Par **langue officielle** nous entendons qu'une langue puisse être reconnue par les pouvoirs publics comme moyen normal de communication entre les institutions ainsi qu'entre elles et les sujets privés, avec toute la validité et effets juridiques. Rien de moins, rien de plus. Nous croyons que cette question ne peut être renvoyée aux calendes

grecques et doit faire partie des soucis partagés dans la nouvelle structure. Toutes les conséquences, y compris en termes de budget (dont la question sous-jacente qui verrait du gaspillage dans les budgets consacrés à une politique linguistique évoluée) sont à examiner. L'expérience menée outre Bidassoa –mais sans doute aussi ailleurs– révèle qu'elle peut faire l'objet d'un mouvement ferme, durable, apaisé et intelligent.

Nous proposons que, sans attendre les résultats des travaux sur l'officialisation, l'EPCI reprenne à son compte la déclaration suivante : « La langue basque, comme la langue française, est reconnue comme langue du Pays Basque Nord. » Une telle formulation, à titre provisoire, devrait permettre d'aider à la mise en route d'une politique linguistique solide. D'ailleurs, une comparaison s'imposera avec la situation à cet égard en Corse et dans les Pyrénées-Orientales.

A l'occasion de cette réflexion sur l'officialisation de la langue ou sur une autre forme de reconnaissance, nous croyons, comme l'exprime une bonne part du mouvement culturel basque, à la nécessité d'une rénovation et d'un affinement du **discours sur la langue basque**, rénovation dont l'EPCI devrait être le témoin mais aussi l'acteur. Euskaltzaindia veut y participer. Il ne s'agit pas de concocter des « éléments de langage » ou de petites phrases pour meetings et pamphlets mais de mieux prendre en compte les souhaits et inquiétudes des citoyens sur la question linguistique : nous pensons en particulier aux discours en relation avec la motivation des apprenants basques tels qu'ils sont mis en relief dans des travaux menés par IKER UMR 5478 CNRS ou l'OPLB, qui montrent l'importance des questions d'identité, d'identification, de comportement linguistique à l'école ou ailleurs, y compris dans les activités développées par internet. Les travaux montrent que la motivation ne saurait être exclusivement politique ou rationnelle mais fait intervenir l'affectif, la mémoire individuelle ou familiale, y compris la mémoire longue (nous songeons aux jeunes désireux d'apprendre la langue et qui sont encore marqués par les mesures telles que le « symbole » chargées de stigmatiser l'emploi du basque à l'école, mesures datant des grands-parents, ou grands-parents des jeunes concernés mais dont le souvenir joue encore dans la conscience de ceux qui veulent apprendre ou ne pas apprendre le basque). A cette mémoire vive doit s'ajouter la mémoire préservée dans les principaux textes basques, manuscrits ou déjà imprimés, dont il faut sauvegarder non seulement la matérialité mais aussi l'intelligibilité. Ces textes et documents

ne peuvent rester opaques tant ils représentent une contribution essentielle à l’imaginaire collectif et à la mémoire immatérielle.

Nous avons parlé d’un nouveau discours à construire. Dans ce discours, nous pensons pouvoir d’ores et déjà avancer les **notions** suivantes : coexistence, démocratie, gestion éclairée du plurilinguisme, dimension individuelle (compétence, motivation), dimension macrosociale (appui social, statut de la langue), dimension microsociale (densité linguistique et réseaux, capacité de choix linguistique, niveau de langue), et ce à la lumière de travaux récents.

En corollaire à la nécessité d’un discours général renouvelé sur les langues, Euskaltzaindia est disposée à collaborer à toutes les activités qui pourraient contribuer à la **visibilité** de la langue basque en termes de journées de fête, de colloques, de cycles de conférences, d’exposition, de mise à disposition de ses fonds, livres, archives, etc.

Les **nouvelles technologies de l’information** représentent un souci important pour Euskaltzaindia. Nous pensons que l’EPCI doit encourager la constitution et alimentation de nouveaux contenus, en langue basque, qui puissent être enrichis régulièrement. Euskaltzaindia souhaite y contribuer, y compris par le contenu de sites du type Euskal Wikipedia, avec toutes les insuffisances que cela peut comporter. Nous l’avons dit, nous souhaitons aussi contribuer à la mise en ligne de toutes les productions d’Euskaltzaindia à disposition du public. Ce public est toujours exclusivement bascohone : une réflexion s’impose avec l’EPCI sur l’intérêt de la mise à disposition de ces ressources pour les non bascophones.

Conclusion

Ce document veut montrer quel est l’état d’esprit d’Euskaltzaindia dans le présent et pour les années qui viennent.

Euskaltzaindia prend en considération les propositions indiquées par le Conseil de Développement du Pays Basque et souhaite y apporter sa pierre dans toute la mesure de ses moyens.

Euskaltzaindia, Académie de la langue basque, demande à être prise en considération au sein de l'EPCI et du Conseil de Développement comme institution référente en ce qui concerne la qualité de la langue. Cette demande pourrait prendre la forme suivante : « Euskaltzaindia, Académie de la langue basque, est l'institution consultative officielle en ce qui concerne la qualité de la langue et les règles linguistiques, et c'est à elle que les pouvoirs publics demanderont rapports et décisions nécessaires. Les pouvoirs publics s'engagent à respecter les normes linguistiques établies par Euskaltzaindia, Académie de la langue basque ».

D'autre part, Euskaltzaindia, dont la structure réunit des académiciens du Pays Basque Nord, de Navarre et de la Communauté Autonome d'Euskadi, souhaite mettre à profit son organisation transfrontalière de fait pour le meilleur développement de la langue en Pays Basque Nord.

Sur ces bases, nous proposons que Euskaltzaindia travaille sur la normativisation (codification) et la normalisation (usage) de la langue basque, et ce en collaboration avec l'EPCI et les autres organismes concernés, chaque fois que cela sera nécessaire, de façon ponctuelle ou suivie.

Parmi ces activités, sur le plan scientifique et normatif, Euskaltzaindia souhaite développer ses outils (dictionnaires, grammaire, atlas, toponymie, terminologie), y compris dans leur version électronique et de façon adaptée aux réalités du Pays Basque Nord, avec les organismes concernés. Une série de partenariats est proposée pour que ces activités soient approfondies avec d'autres organisations et acteurs.

Sur le plan social, Euskaltzaindia est prête à collaborer à tout ce qui pourra favoriser l'usage réel de la langue basque dans la société. Plus particulièrement, Euskaltzaindia attache du prix à ce qu'une réflexion soit menée sur l'officialisation de la langue basque. Dans un premier temps, Euskaltzaindia demande au CDPB et à l'EPCI qu'ils reprennent à leur compte la déclaration suivante : « La langue basque, comme la langue française, est reconnue comme langue du Pays Basque Nord. ». La déclaration faite récemment en Roussillon dans les Pyrénées-Orientales peut être une bonne orientation.

Sur le plan organisationnel, Euskaltzaindia est membre du CDPB et présente dans le collège des personnalités qualifiées en la personne de J.B. Coyos, académicien. Dans l'avenir, Euskaltzaindia souhaite faire partie des instances du CDPB dans son organe de direction, en tant que membre de droit si cela est possible.

De façon schématique, voici les points sur lesquels Euskaltzaindia veut opérer ses propres réalisations ou contribuer à des projets, en disposant des moyens nécessaires et en collaboration avec d'autres organismes :

- Participation au CDPB et à l'EPCI comme pilier de démocratie locale,
- Apprentissage massif de la langue basque,
- Lexicographie : dictionnaire de langue, dictionnaire étymologique, corpus et observatoire de la langue,
- Grammaire et aide sur les règles émises sur la langue dont un projet directement destiné aux locuteurs du Pays Basque Nord,
- Atlas linguistique et projet sur l'oralité,
- Mise en route d'un service efficace sur la toponymie en Pays Basque Nord,
- Littérature : développement des ouvrages d'histoire et critique littéraires, production d'ouvrages du Pays Basque Nord, revue *Erlea*, ouvrages en braille et livres sonores,
- Développement du service de la qualité de la langue dédié au Pays Basque Nord, service de traduction et développement des structures d'évaluation,
- Poursuite des activités des fonds documentaires et archives et souci de la pérennité des fonds privés,
- Développement des activités universitaires et de recherche, collaboration avec les centres de recherche et les universités, aide à la recherche.
- Participation aux activités de diagnostic sans complaisance de la situation de la langue basque, en partenariat avec les représentants d'autres langues régionales de la République française,
- Réflexion sur l'officialisation de la langue basque,

- Participation à un discours rénové sur la langue,
- Effort intense sur les NTI.

Euskaltzaindia est prête à revisiter ce texte avec le CDPB.

Note : Euskaltzaindia est consciente que le texte qui précède aborde des questions qui ne sont pas étrangères à d'autres structures avec lesquelles notre intention n'est pas de créer un champ de concurrence stérile. Nous avons voulu seulement marquer une bonne partie des inquiétudes qui nous préoccupent et des activités au développement desquelles nous voulons collaborer dans la mesure de nos moyens actuels et futurs. Nous souhaitons que le CDPB, l'EPCI et ses responsables soient conscients de l'importance de ces questions en termes de réflexion et par conséquent en termes de budget. Le texte montre assez qu'il n'aborde pas ces questions de budget, persuadés que nous sommes qu'elles feront l'objet de propositions et arbitrages ultérieurs.



Xarles Videgain
Vice-président d'Euskaltzaindia
Bayonne, le 12-09-2016